

DECISION N°2018- 238 /ARCEP/PT/SE/DFC/DMP/DAJRC/DRP/GU  
portant approbation du catalogue d'offre de services de La Poste du Bénin SA  
pour l'année 2019

### LE CONSEIL DE REGULATION,

- VU la loi n°2014-14 du 09 juillet 2014 relative aux Communications Electroniques et à la Poste en République du Bénin;
- VU le décret n° 2014-599 du 09 octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin ;
- VU le décret n° 2017-007 du 11 janvier 2017 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) ;
- VU le décret n° 2017-034 du 25 janvier 2017 portant nomination du Président et du Vice-président du Conseil de Régulation ;
- VU l'arrêté n°101/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 20 août 2014 fixant la limite du poids du courrier réservé au prestataire du service postal universel en République du Bénin ;
- VU l'arrêté n°117/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 16 septembre 2014 fixant la liste des matières et objets interdits dans les envois postaux ;
- VU l'arrêté n°052/MENC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 16 juin 2016 fixant les principes applicables au régime de l'autorisation d'exploitation des services postaux en République du Bénin ;
- VU la décision n°2016-024/ARCEP/PT/SE/DFC/DMP/DAJRC/DRP/GU du 13 juillet 2016 portant encadrement des tarifs applicables aux services postaux fournis par dérogation par les opérateurs postaux exerçant sous le régime d'autorisation ;

- VU la correspondance n° 1012/ARCEP/SE/DAJRC/DRP/SGA/GU/du 09 mai 2018 portant demande du catalogue d'offre de services de La Poste du Bénin SA pour l'année 2019 ;
- VU la correspondance n° 669/LPB/153/DRP/DEDR/SPDR du 31 mai 2018 portant transmission du catalogue d'offre de services ;
- VU la correspondance n° 1816/ARCEP/SE/DMP/DAJRC/DRP/SGA/GU/2018 du 21 septembre 2018 relative aux observations et aux recommandations de l'ARCEP BENIN sur le projet de catalogue transmis par La Poste du Bénin SA ;
- VU la correspondance n°1267/LPB/153/DRP/DEDR/SPDR du 28 septembre 2018 portant réponse aux recommandations sur l'analyse du projet de catalogue d'offres de services ;

Après en avoir délibéré en sa session du 25 octobre 2018 ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>:** Est approuvé le catalogue d'offre de services de La Poste du Bénin SA pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, annexé à la présente décision.

**Article 2 :** La Poste du Bénin SA veille à la mise à jour de son catalogue d'offre de services dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

**Article 3 :** Le catalogue d'offre de services doit être publié par La Poste du Bénin SA dans sa version intégrale sur son site internet et par affichage dans toutes ses agences au plus tard trente (30) jours à compter de la notification de la présente décision.

**Article 4 :** La présente décision entre en vigueur à compter de sa date de signature.



Elle sera notifiée à La Poste du Bénin SA et aux opérateurs titulaires d'autorisation d'exploitation des services postaux ouverts à la concurrence.

Elle sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 25 OCT 2018

**Ont siégé :**

**Mesdames :** Carrelle TOHO ACCLASSATO  
Esther GANDJI  
Fanta SANGARE BOURAIMA

**Messieurs :** François De Paule AGOUA  
Hakim APITHY  
James SECLONDE  
Léopold ADJAKPA  
Isidore VIEIRA

La Vice-présidente,  
  
Carrelle TOHO ACCLASSATO

**Ampliations :**  
**Original :** 1  
**MENC :** 1  
**Opérateurs :** 8  
**Archives :** 1